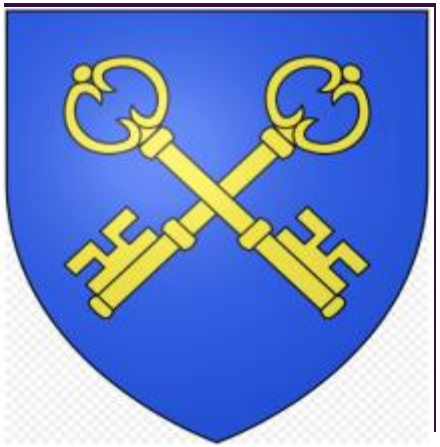

CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRANS
2ème DIVISION 2019
LE HOUGA (GERS)

26 – 27 – 28 JUILLET 2019

FFPS
Fédération Française des Pêches Sportives
COMMISSION EAU DOUCE

32
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

PARTENAIRES OFFICIELS

Le Mot du Maire de LE HOUGA

Madame Patricia FEUILLET GALABERT

LE HOUGA, autrement dit "lieu planté de fougères", est situé au cœur de l'Armagnac noir, à l'ouest du département du Gers, à la limite des Landes. La commune, distante de 70 km de la préfecture Gersoise, ne se situe effet qu'à 25 km de la préfecture landaise Mont-de-Marsan se trouve donc à l'articulation entre les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine et voit son accessibilité renforcée depuis l'aménagement de l'A65 reliant Pau à Bordeaux via l'A62.

La commune est ainsi située à 1h30 de BORDEAUX et des plages de l'océan, 45 mn de PAU et 1h30 des Pyrénées.

C'est un village d'origine très ancienne qui porte le témoignage d'un passé historique riche (église St Pierre à la tour de guet octogonale, chapelle de St Aubin et son retable, chapelle de Toujun, mottes castrales).

Fort de ce passé, le village est résolument tourné vers l'avenir. Il est doté de commerces, équipements de sports et de loisirs, équipements de tourisme, services aux particuliers, enseignement et santé et sa population est en augmentation constante.

La richesse du HOUGA tient à son histoire, à son patrimoine, à sa vie associative, aux services qui y sont implantés et bien sûr à l'ensemble de ses habitants. Nous nous employons à favoriser le lien et le bien vivre ensemble afin que chacun s'épanouisse dans notre cité.

Le lac du HOUGA créé au début des années 70 est un plan d'eau de 28 ha. Le maintien de son caractère naturel en fait le refuge d'une faune variant au gré des saisons, canards, poules d'eau, hérons, aigrettes, cormorans et autres ragondins.

Très poissonneux, ce plan d'eau est fréquenté par les passionnés de pêche, mais aussi par les sportifs de tous âges qui peuvent en faire le tour en toute sécurité en marchant, courant ou à vélo.

Nous vous souhaitons un agréable séjour parmi nous,

Madame Patricia FEUILLET GALABERT

Mot du président
de la section pêche de le HOUGA

Bonjour à tous,

An nom de toute l'équipe de la section pêche, je vous souhaite la bienvenue dans notre belle citée de LE HOUGA.

Nous vous souhaitons de passer un excellent séjour dans notre pays Gersois. La beauté du site et les richesses halieutiques de notre beau plan d'eau devraient vous combler et offrir à tous les passionnés de pêche au coup un beau spectacle et un championnat de belle facture.

La section pêche folgalienne vous souhaite une très bonne compétition et sera à votre totale écoute.

Au plaisir de se rencontrer les berges du Lac.

Bonne chance à tous.

Le Président,

Roger TOQUES

MOT DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DU GERS

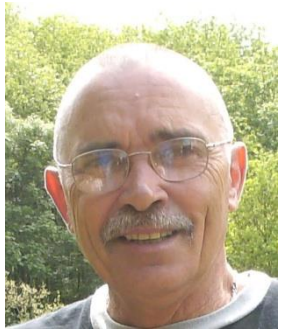

Le Président de la fédération

René LOUBET

Bonjour,

La fédération du Gers est très heureuse d'accueillir le championnat de France vétérans 2ème division nationale dans notre département, à très forte densité piscicole et nos 59 plans d'eau font que le Gers est très apprécié pour ses parcours de seconde catégorie.

Le lac de LE HOUGA est facile d'accès et mérite des compétitions de ce calibre. La section pêche locale, aidée par les AAPPMA voisines de MONGUILHEM et d'ESTANG font tout pour que les pêcheurs qui viennent sur ce magnifique site repartent avec l'envie de revenir. Le départemental du Gers n'est pas synonyme que de bonne gastronomie, c'est surtout une terre d'accueil pour tous ceux qui veulent se détendre au calme sur les bords de nos rivières et étangs.

Bienvenue à tous les participants.

René LOUBET

+ SALLE RENDEZ-VOUS (MONGUILHEM)

43° 51′ 22″ nord, 0° 10′ 49″ ouest

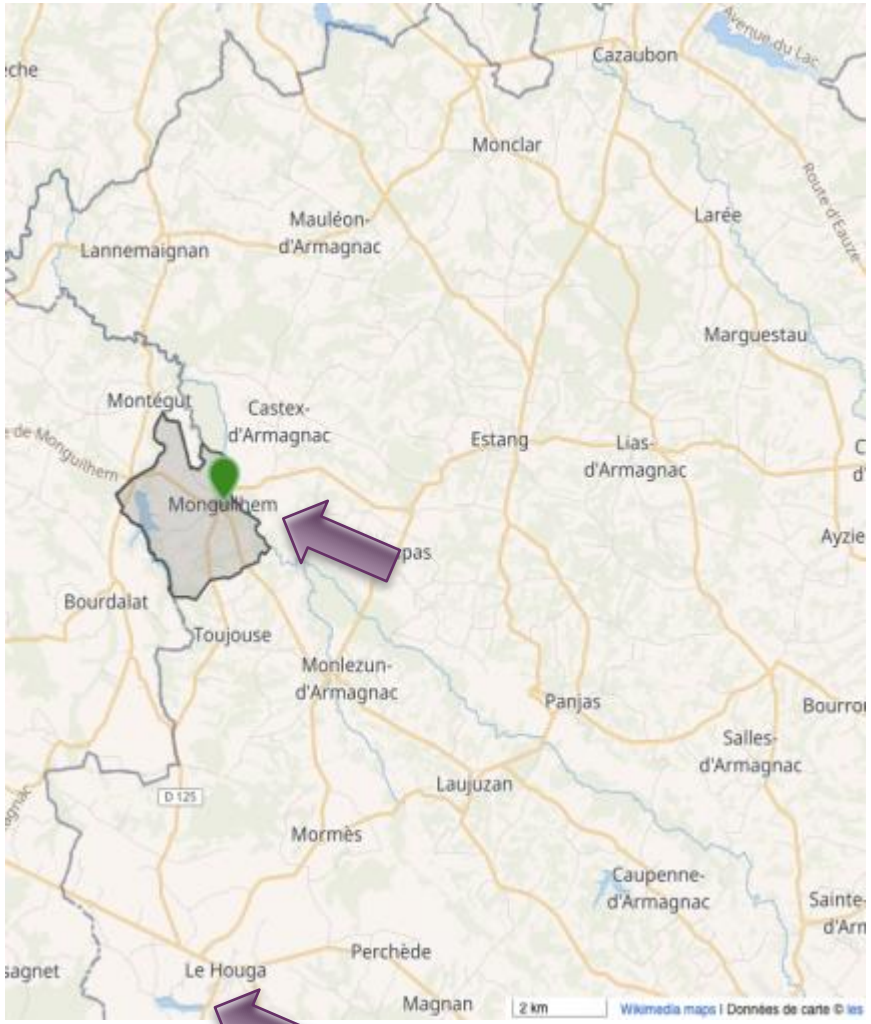

VÉTÉRANS

Lieu de RDV:

* **Salle communale de MONGUILHEM**
(vendredi matin et dimanche AM)
* **Centre aéré de LE HOUGA**
(Samedi matin et dimanche matin)

LIEU DE PECHE:

Lac de: LE HOUGA (9 Km)

RENDEZ-VOUS et ACCÉS PARCOURS

RENDEZ-VOUS: VENDREDI 26 JUILLET 2019
A partir de 8 H 00 à la salle des fêtes de **MONGUILHEM.**

ACCÉS AU PLAN D'EAU:
Depuis MONGUILHEM prendre direction TOUJOUSE puis LE HOUGA.

SECTEUR 1 (VERT) et **SECTEUR 2 (BLEU)**:
* Arrivée à LE HOUGA, au STOP route de MONT de MARSAN, prendre à droite puis à 200 m tourner à gauche « CHEMIN DU LAC ».

SECTEUR 3 (ROUGE) :
*Arrivée à LE HOUGA, au STOP route de MONT de MARSAN, prendre à gauche puis dans le cœur de ville prendre à droite direction AIRE SUR L'ADOUR.
Le lac est à 500 m environ sur la droite. Après avoir dépassé le plan d'eau, tourner à droite.

ENTRÉES FLÊCHÉS (voir plan).
Pas besoin de chariot, les véhicules sont derrière les box.

Restauration sur place tout le week-end (Penser à réserver les sandwiches)

+ Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et CD Eau douce le 23 février 2019 à Bourges chaque participant à un championnat national doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7, € . La totalité du montant encaissé sera conservé par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve .

ACCÉS RENDEZ-VOUS
ACCÉS PARCOURS

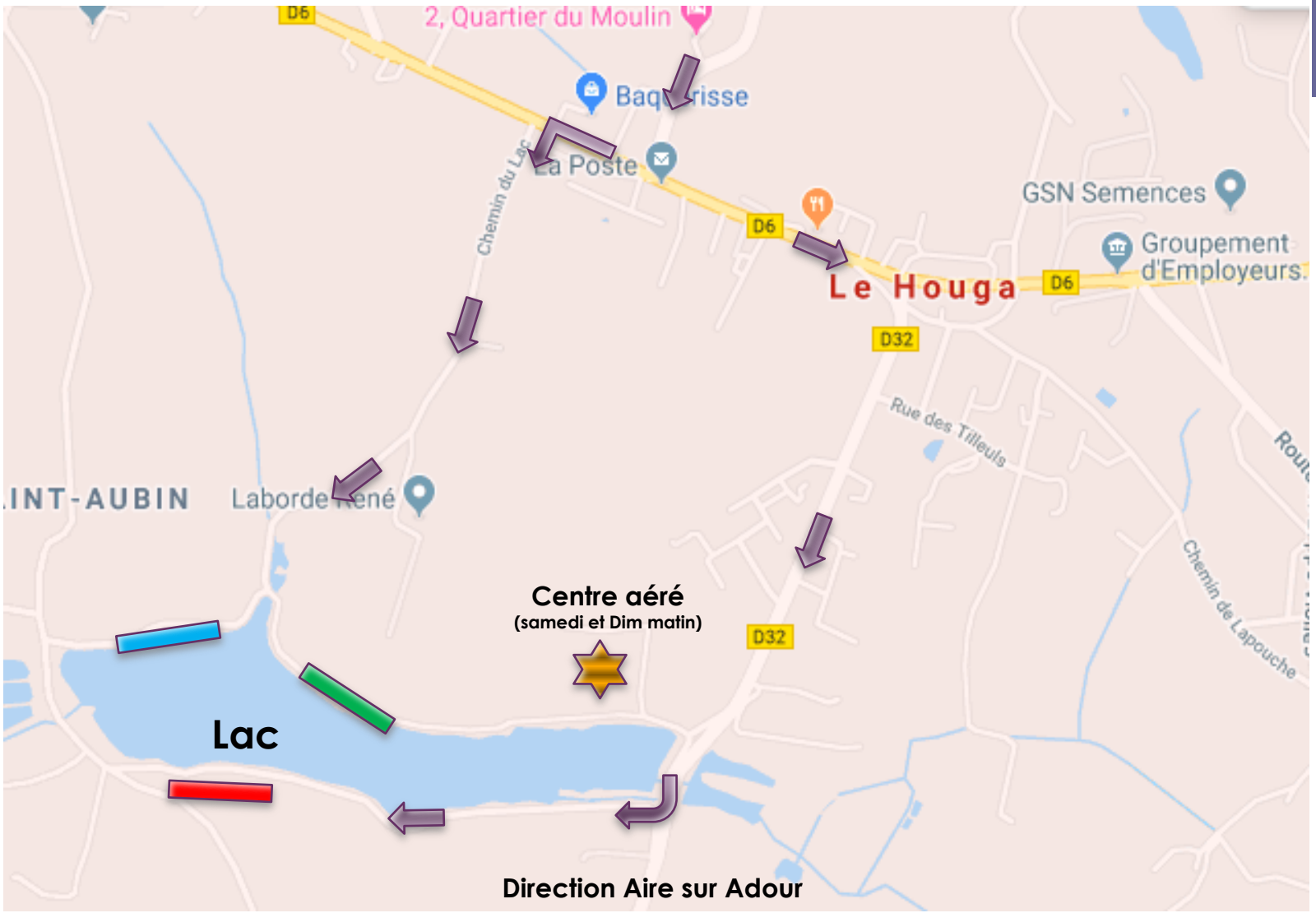

PROGRAMME
VENDREDI 26 JUILLET 2019

- **RENDEZ-VOUS A 8 H 00 A LA SALLE DES FÊTES de MONGUIHLEM**
- 08 H 30: POINTAGE DES PÊCHEURS
- 09 H 15: TIRAGE AU SORT
- 10 H 00: DÉPART VERS LIEUX DE PÊCHE
- 11 H 50: CONTRÔLE DES ESCHES ET AMORCES
- 12 H 50: AMORÇAGE
- 13 H 00: DÉBUT DE LA MANCHE
- 17 H 00: FIN DE LA MANCHE

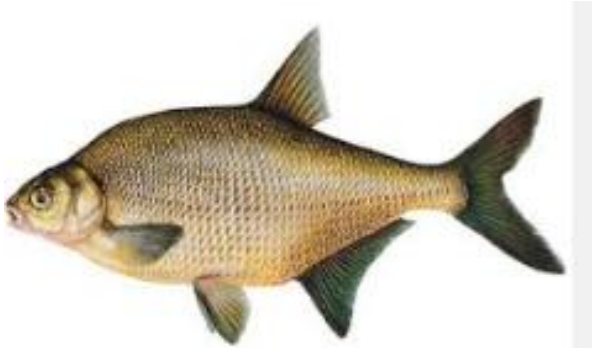

PROGRAMME
SAMEDI 27 JUILLET 2019

- **RENDEZ-VOUS A 8H 30 AU CENTRE AÉRÉ de LE HOUGA**
- 09 H 30: TIRAGE DE LA GRILLE
- 10 H 00: DÉPART VERS LIEUX DE PÊCHE
- 11 H 50: CONTRÔLE DES ESCHES ET AMORCES
- 12 H 50: AMORÇAGE
- 13 H 00: DÉBUT DE LA MANCHE
- 17 H 00: FIN DE LA MANCHE

PROGRAMME
DIMANCHE 28 JUILLET 2019

- **RENDEZ-VOUS A 6H 30 AU CENTRE AÉRÉ de LE HOUGA**
- 08 H 20: CONTRÔLE DES ESCHES ET AMORCES
- 09 H 20: AMORÇAGE
- 09 H 30: DÉBUT DE LA MANCHE
- 13 H 30: FIN DE LA MANCHE
- 16 H 30: PALMARÈS A LA SALLE DES FÊTES DE MONGUILHEM suivi du verre de l'amitié.

RENSEIGNEMENTS
RÈGLEMENT CHAMPIONNAT

- Lac de 28 Ha d'une grande richesse piscicole : Plaquettes, Poissons-chats, Brèmes, Gardons, Carpes, Tanches.
- Déroulement championnat: 3 SECTEURS - 4 H de pêche par manche, profondeur 1,20 m à 2 m sous la canne et 1,50 m à 2 m au moulinet (à 30 m)
- Règlement: Amorce 17L (Terre comprise), ESCHES: 1,5 L dont 1litre de FOUILLIS maxi, ¼ de litre VERS DE VASE maxi, ½ litre de TERREAUX maxi.
- **BOÎTES MESURES OFFICIELLES OBLIGATOIRES**.
- Canne 11,5 m et canne MOULINET 8 m maximum, - Classement au POIDS.
- Règlement FFPSED et présentation licence avec certificat médical.
- D'autre part, l'organisateur peut éviter de demander les licences s'il a pu les vérifier sur le fichier HEVA.

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

- **RESPONSABLES du CHAMPIONNAT:**

  * **JEAN-PIERRE DUPRAT**: 06 85 45 04 04 – * **BERNARD DAUBAS:** 06 71 73 31 87

- **PRÉSIDENT CD32**: **CHRISTOPHE ROUILLÈS**: 06 83 34 31 77

- **PRÉSIDENT REGION OCCITANIE**: **BERNARD HUMBERT**: 06 31 90 70 53

- **PRÉSIDENT FFPSED**: **JEAN-CLAUDE POINSIGNON**: 06 85 05 10 95

HEBERGEMENT

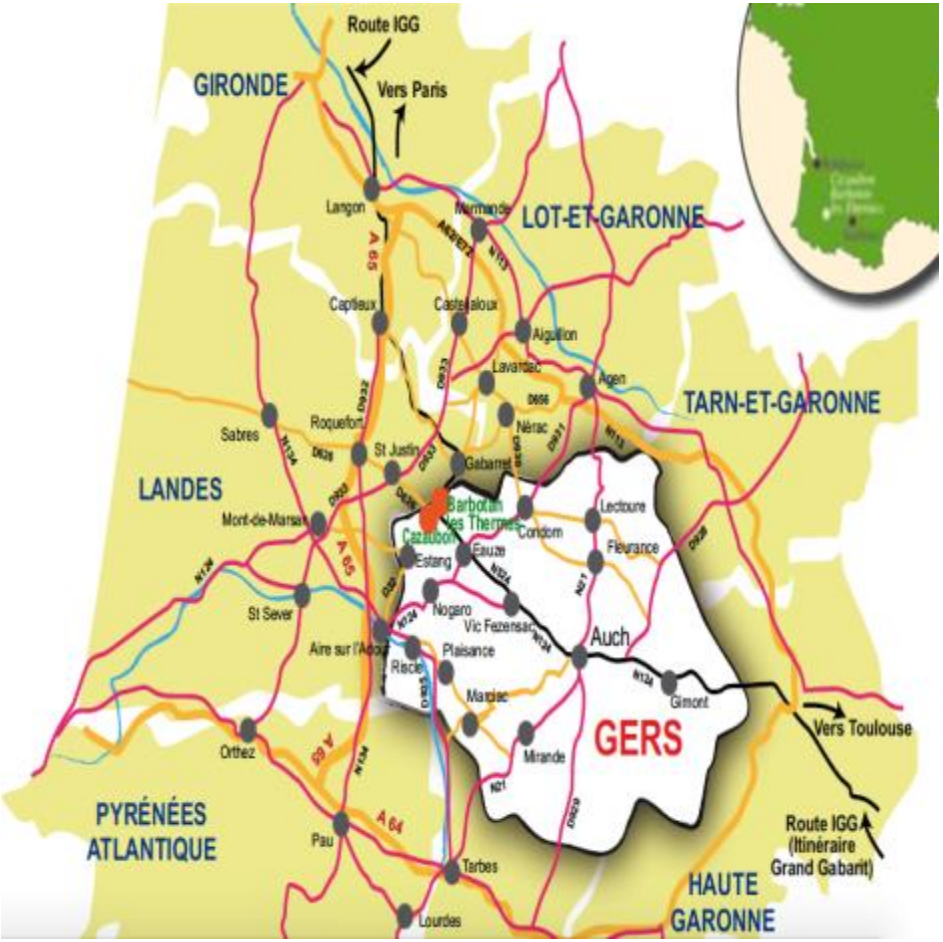

Camping au bord du lac de l'UBY
Nombreux bungalows et mobil -homes.
TÉL: 05 62 09 53 91

OFFICE DE TOURISME CAZAUBON-BARBOTAN
32150 CAZAUBON
Tél: 05 62 69 52 13

Office de Tourisme
Communautaire d'Aire sur l'Adour
Place du 19 mars 1962
40800 AIRE-SUR-L'ADOUR
05 58 71 64 70

Office de Tourisme
de Mont de Marsan Agglomération
1, place Charles de Gaulle -
40000 Mont de Marsan
Tél: 05 58 05 87 37

Office de Tourisme de NOGARO
77 Rue Nationale
32110 - Nogaro
Tél: 05 62 09 13 30
info@nogaro-tourisme.fr

ADRESSES UTILES: